

Le produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

La performance du produit dépend des supports retenus par l'investisseur et de leur poids respectifs. Elle dépend également du comportement de l'investisseur, notamment en matière d'arbitrage entre supports.

L'engagement de l'initiateur ne porte que sur la contrevaletur du nombre de parts détenues sur les supports sélectionnés déduction faite de tous frais et prélèvements sociaux et fiscaux prévus par la réglementation en vigueur.

Que se passe-t-il si UNOFI-Assurances n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il existe un Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP) qui est mis en œuvre sur décision de l'ACPR en cas de faillite de l'initiateur. L'indemnisation de l'investisseur ou de l'ensemble de ses bénéficiaires est, pour l'ensemble des contrats gérés par l'initiateur, limitée à 90 000 € au titre d'une prestation due à raison du décès de l'assuré et à 70 000 € dans les autres cas.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants sont présentés par des fourchettes qui dépendent des supports retenus. Ils dépendent du montant que vous investissez, du choix des supports, du temps pendant lequel vous détenez les supports et du rendement de chacun des supports.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement. Nous avons supposé que :

- 10 000€ sont investis
- à l'issue d'une période d'1 an, vous récupéreriez le montant que vous avez investi.
- pour la période de détention de 8 ans, les supports évoluent de la manière indiquée dans leur scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux		
- Contrat d'assurance	258 € à 259 €	923 € à 1 414 €
- Options d'investissement	23 € à 367 €	233 € à 4 670 €
Incidence des coûts annuels (*) par année		
- Contrat d'assurance	2,58% / 2,59%	1,20% / 1,27%
- Options d'investissement	0,22% / 3,67%	0,22% / 3,13%

(*) Le tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réellement appliqués.

Par ailleurs, la personne qui vous vend ce produit ou vous fournit des conseils à son sujet ne peut en aucun cas vous demander de payer des coûts supplémentaires liés à la distribution.

Composition des coûts

Le tableau détaille les bornes de coûts des fourchettes indiquées dans le tableau précédent.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution maximaux de 1,00%. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réellement appliqués.	Contrat d'assurance: 0,13% / 0,14% Option d'investissement: 0,00%
Coûts de sortie	0,58% du montant de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Contrat d'assurance: 0,07% / 0,08% Option d'investissement: 0,00%
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	De 1,10% à 4,19% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts les plus récents observés.	Contrat d'assurance: 1,00% / 1,06% Option d'investissement: 0,10% / 3,13%
Coûts de transaction	De 0,00% à 0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors des achats et ventes des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	Contrat d'assurance : 0,00% Option d'investissement: 0,12% / 0,00%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00%

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au moins huit (8) ans.

La souscription du produit doit être considérée comme un investissement à long terme dans une optique de diversification du patrimoine.

La durée de détention recommandée du produit dépend notamment de vos objectifs, de votre situation personnelle et patrimoniale, de votre attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, des caractéristiques et options d'investissement choisies au sein de ce produit.

Vous pouvez renoncer, sans frais, à votre contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter du moment où vous êtes informé que la souscription au contrat est conclue.

Le rachat total ou partiel est possible à tout moment sur simple demande accompagnée des pièces requises mais peut entraîner la perte de tout ou partie de la performance attachée au support libellé en euro au titre de l'exercice au cours duquel il est opéré.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, l'investisseur peut adresser un courrier postal à UNOFI - services clients - 30, boulevard Brune CS 30303 19113 Brive Cedex ou un courriel à l'adresse : unofi@unofi.fr en précisant en objet "réclamation à l'attention du service clients" et en indiquant ses coordonnées, les références de son investissement ainsi que l'exposé de sa réclamation.

Autres informations pertinentes

À l'occasion de la souscription, il vous sera remis le bulletin de souscription valant Note d'Information du produit. Une fois le contrat conclu, il vous sera remis (i) un exemplaire des conditions particulières, (ii) des relevés de situation annuels, (iii) le cas échéant, pour toute opération effectuée sur le contrat, un avenant au contrat matérialisant les modifications apportées par l'opération.

Des frais supplémentaires, non pris en compte dans la section "Que va me coûter cet investissement ?" du présent document peuvent s'appliquer en fonction des options que vous choisirez d'exercer tels que frais d'arbitrages ponctuels ou automatisés en cas de réorientation d'épargne. Lorsque le contrat fait l'objet d'un démembrement de propriété, les coûts spécifiques liés au suivi de ce démembrement minorent les performances annuelles indiquées d'au plus 0,18 %.

Dans la partie "Coûts au fil du temps", les fourchettes hautes indiquées pour les coûts totaux et l'incidence sur le rendement annuel du produit sont des valeurs maximales.